

A.P.M.E.P.

VOTE 1992

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !
votre vote doit être posté avant le
20 mai 1992

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 384 (juin 1992).

*
* *

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Compte rendu financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie de sièges académiques du Comité National. Ainsi :

Tous les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte rendu financier.

Seuls votent pour le comité national les adhérents des Régionales d'Aquitaine, Aix-Marseille, Bretagne Occidentale, Franche-Comté, Ile-de-France, Limoges, Rennes, Strasbourg et Toulouse (explications au paragraphe IV).

POUR VOTER

1 - *Prenez* connaissance du rapport d'activité, du compte rendu financier.

- *Remplissez* le bulletin de vote 1^{re} partie.

2 - Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale.

- *Remplissez* le bulletin de vote 2^e partie.

3 - *Introduisez* votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 - *Introduisez* l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention Vote.

5 - *Remplissez* le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, adresse et signature.

6 - *Cachez*, *affranchissez* au tarif lettre (2,50 F), et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi 20 mai 1992
--

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1991 présenté par le Bureau National

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1991.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1991, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 1^{er} et 2 février 1992.

Plan

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

1. Les Bulletins
2. Le serveur
3. Les publications
4. Les Journées nationales de la Guadeloupe
5. Les Journées nationales de Lyon
6. Le séminaire - LA CHARTE
7. Les Commissions nationales et les groupes de travail
8. Divers

II. ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Sur les programmes de première 91 et terminale 92
2. Différentes interventions de l'A.P.M.E.P.
3. Possibilités de concertation
4. Bac brevet sur minitel
5. Relations extérieures

III. CONCLUSION

I. La vie de l'Association

1. Les Bulletins

Le traditionnel Bulletin Vert (5 numéros par an) reste le support écrit référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre Association est perçue. C'est au sérieux de la Commission des Publications que l'A.P.M.E.P. doit d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Actuellement une réflexion est engagée pour rendre le Bulletin plus accessible aux collègues sans pour autant perdre en qualité ni en prestige.

Responsable de la Commission du Bulletin : Elisabeth BUSSE.

Le BGV, quant à lui, assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du/de la Président(e) de l'Association. C'est en quelque sorte un "bulletin de liaison" entre le Bureau et les adhérents. Rédacteur en chef du BGV : André LAURENT.

2. Le serveur

L'association dispose depuis plusieurs années d'un moyen de communication par Minitel. Messagerie interne à l'association particulièrement rapide et efficace, possibilité de diffusion d'informations, le serveur est devenu indispensable à notre association ; son fonctionnement actuel ne donnant plus entièrement satisfaction, une étude est en cours pour le réorganiser.

3. Les publications

Au cours de l'année 1991, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Evaluation du programme de fin de troisième, format 21 × 29,7 ; 160 pages ; 4500 exemplaires.
- Métiers de la mécanique et des métaux, format 21 × 29,7 ; 150 pages ; 300 exemplaires.
- Mots IX, 128 pages, 2000 exemplaires.
- Fragments d'histoire des mathématiques, tome 3, 144 pages, 1500 exemplaires.
- Evaluation des programmes de fin de sixième et cinquième : additif aux deux brochures déjà éditées, format 21 × 29,7 ; 160 pages, 2500 exemplaires.
- Evaluation des programmes de fin de seconde, format 21 × 29,7 ; 192 pages, 2500 exemplaires.
- Activités en première : suite de la brochure : "La classe de seconde. Un outil pour des changements", format 21 × 29,7 ; 106 pages, 1960 exemplaires.

Nous avons de plus réédité une brochure (voir compte rendu financier).

En 1992 nous envisageons d'éditer les brochures suivantes :

- Métiers de l'électricité.
- Evaluation des programmes de fin de quatrième et de troisième : additif aux deux brochures déjà éditées.
- Fragments d'histoire des mathématiques, tome 4.

4. Les Journées nationales de la Guadeloupe

Pendant l'année civile 1991 l'A.P.M.E.P. a organisé deux fois des Journées nationales : du 25 avril au 5 mai, à la Guadeloupe, et du 18 au 20 octobre à Lyon.

Les Journées 1990-91, à la Guadeloupe, avaient pour thème "Popularisation des mathématiques". Elles ont été l'occasion de contacts et d'échanges avec nos collègues des Caraïbes. Le cadre inhabituel a permis de travailler dans une atmosphère très détendue.

5. Les Journées nationales de Lyon

Les Journées 1991-92 ont eu lieu du 18 au 20 octobre à Lyon, avec pour thème "Mathématiques sans frontières". Elles ont réuni environ 800 participants. Elles ont permis de rencontrer de nombreux collègues de divers pays.

Les prochaines Journées nationales auront lieu à Strasbourg, sur le thème "Mathématiques européennes" les 24, 25, 26 octobre 1992.

6. Le séminaire - LA CHARTE

Le séminaire est l'occasion, pour les divers responsables de l'Association de se rencontrer, de faire le point sur différents sujets. Le séminaire 1991 a eu lieu les 1^{er} et 2 juin 1991 à Toucy.

Le thème principal était les Jeux Mathématiques, plusieurs organisateurs de telles manifestations étaient invités, la réflexion a porté sur l'intérêt des activités de jeux dans la formation mathématique des élèves.

La Charte de l'A.P.M.E.P. a été un autre sujet de réflexion. Un article diffusé aux Journées de Lyon et publié dans le BGV de novembre 1991 indique l'état d'avancement de la réflexion sur la Charte.

Enfin la réunion des Présidents de Régionales a eu lieu à cette occasion.

7. Les commissions nationales et les groupes de travail

Les commissions nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux ou par thèmes elles sont avant tout un lieu d'information et d'échanges entre les adhérents intéressés. Elles disposent d'un responsable, qui peut être distinct du secrétaire national correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des commissions, qui peuvent mener leurs travaux sans être encombrées par les tâches incombant au Bureau. La liaison entre le Bureau et les commissions est cependant très régulière. La réunion annuelle entre le Bureau et les responsables de commissions a eu lieu le 14 décembre 1991. Le compte rendu de cette réunion rapporte les échanges qui ont eu lieu. Le BGV n° 43 qui a paru courant février 1992 en est le reflet.

8. Divers

L'opération EVAPM s'est poursuivie en seconde et en quatrième. La mise au point des tests de troisième a été faite au quatrième trimestre de 1991.

Comme les années précédentes une analyse des sujets de baccalauréat a été effectuée.

Une enquête sur les services des enseignants a été effectuée et est en cours d'analyse.

Un séminaire réuni en juillet a analysé les manuels scolaires de première publiés du fait des nouveaux programmes.

Une campagne de promotion de l'association est en cours dans la Régionale de Lorraine.

La modernisation du fonctionnement de l'association se poursuit.

II. Actions extérieures

1. Programmes de première et de terminale

L'A.P.M.E.P. a fait une analyse critique des programmes de première et terminale. La concertation a été difficile. L'A.P.M.E.P. a pu donner son point de vue dans les Journées inter-académiques organisées en janvier et février 1991 par l'Inspection Générale, où des observateurs A.P.M.E.P. étaient invités.

2. Différentes interventions de l'A.P.M.E.P.

La commission second cycle a étudié le projet de réforme des lycées. Le Comité a voté en juin un texte résumant la position de l'A.P.M.E.P. (voir Bulletin Vert de décembre 1991). Les demandes réitérées auprès du ministère et de la DLC ont abouti à une rencontre avec A. LEGRAND, le Directeur des lycées et collèges le 6 décembre 1991.

Le comité de juin a également voté un texte résumant la position de l'A.P.M.E.P. sur le projet concernant les lycées professionnels.

Les différentes interventions sur les programmes de BEP tertiaires n'ont pas, en 1991, été suivies de succès.

L'A.P.M.E.P. a pu exposer son point de vue sur la formation des maîtres et les IUFM lors d'un entretien avec C. MOISAN, en juillet 1991.

D'autres interventions non suivies d'effet, en particulier demande de rétablissement de la quatrième heure de cours en sixième et cinquième.

3. Possibilités de concertation

L'A.P.M.E.P. a participé à la concertation du CNP sur la Charte des programmes, en septembre 1991.

Il a été fait appel à des représentants de l'A.P.M.E.P. pour participer ponctuellement à l'élaboration de certains des "futurs programmes de première (programmes 93), ainsi qu'à l'évaluation de début de seconde.

4. Bac-Brevet sur minitel

Comme les années précédentes, l'opération bac-brevet sur minitel se poursuit avec succès.

5. Relations extérieures

- Participation au Congrès de l'Association belge des professeurs de mathématiques d'expression française en Belgique en août 1991.
- Préparation de la participation au congrès de l'ICME à Québec en août 1992.
- Participation à Math à Venir.
- Maintien des relations avec les syndicats, d'autres associations : AFEF, EPI.

III. Conclusion

Voici donc un résumé des activités de l'A.P.M.E.P. en 1991.

Nous sommes actuellement à une époque charnière. Des choix importants engagent l'avenir, les difficultés ne manquent pas (en particulier le recrutement des enseignants de mathématiques).

Se donner les moyens d'être entendus des décideurs et de créer des outils propres à aider les collègues dans leur travail oblige, non seulement à continuer une réflexion en profondeur sur tous les sujets qui ont rapport avec l'enseignement des mathématiques, mais aussi à un fonctionnement technique rigoureux et efficace de l'association.

III. RAPPORT FINANCIER 1991

Recettes	1989	1990	1991
I. Cotisations et abonnements	1 586 535,23	2 250 799,89	2 048 185,03
II. Publicité	76 375,00	59 840,00	82 140,00
III. Ventes de brochures			
• sur bulletin de commande	137 931,10	111 058,51	182 258,93
• vente par correspondance	206 896,65	399 238,51	474 815,23
IV. Trésor Public			
Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Épargne			
• Livret A	18 808,62	15 204,59	20 250,00
• Livret B	28 953,19	—	—
V. Reversements divers			
• Participation "opération Bac"	45 500,00	45 500,00	46 500,00
• Abonnements au serveur	11 199,74	8 322,04	8 052,35
• Souscription à "EVAPM"	102 058,18	256 076,24	272 748,10
• Excédent stock de brochures	525 244,00	—	—
	2 739 501,71	3 146 039,78	3 134 949,64

Dépenses	1989	1990	1991
I. Ristournes Régionales	123 068,00	136 664,00	140 624,00
II. Publications			
Frais d'impression :			
5 Bulletins	453 040,00	362 280,00	337 590,00
5 BGV	71 900,00	77 167,32	86 432,22
Nouvelles brochures	311 869,00	330 040,00	729 890,17
Réédition de brochures	213 375,00	145 345,00	14 580,00
III. Vie de l'Association			
1. Frais de gestion			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes,			
• Frais de papeterie : papier à lettres, enveloppes,	89 934,87	51 194,96	61 386,00
2. Remboursement de frais (Bureau, Comité, Commissions, Séminaires, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association)	455 944,29	494 303,66	537 204,65
3. Frais de fonctionnement			
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts			
• Machines à photocopier, à timbrer, à imprimer et ordinateurs	246 352,54	208 558,35	227 283,97
4. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	346 101,45	401 031,85	397 423,09
5. Dons et libéralités	5 834,66	—	287,50
IV. Frais de port et de routage (bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires)	138 994,27	179 973,90	205 899,81
V. Investissements			
Aménagement du local, entretien des murs ..	35 722,15	—	—
Amortissement du matériel informatique	33 187,06	—	—
VI. Impôt livret B de C.N.E.P.	14 121,00	6 948,00	—
VII. Frais EVAPM	240 360,00	185 937,50	367 766,95
VIII. Opération Bac-Brevet	43 859,13	8 350,00	2 996,00
	2 823 663,42	2 587 794,54	3 109 364,36

Commentaires sur le bilan

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en **hors taxes**, contrairement aux années passées.

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

En raison d'arrêts de maladie et d'accident de la secrétaire enregistrant les cotisations en décembre 89, le mois de janvier 90 "a compté double". En effet, nous ne pouvons pas encaisser les chèques de cotisation tant que la secrétaire n'a pas modifié les données dans l'ordinateur gérant le fichier des adhérents.

Ainsi, les cotisations 92 sont à peu près équivalentes à celles de 91.

II. Publicité

Il y a eu cette année un peu plus de publicité dans le Bulletin Vert.

III. Ventes de brochures

Le nombre de brochures vendues en même temps que le paiement de la cotisation est en progression ainsi que celui des brochures vendues par correspondance. Cette augmentation a plusieurs raisons : de nombreuses souscriptions, et les changements des programmes de seconde ont incité les collègues à acheter nos brochures. De plus, les brochures en rapport avec les tests EVAPM ont toujours du succès.

IV. Trésor Public

En janvier 1990, nous avons annulé le livret B, pour ne plus à avoir à payer d'impôts sur les intérêts perçus.

Nous plaçons maintenant notre argent en SICAV à la poste. En tant qu'association, nous n'avons pas à payer d'impôts sur les plus-values réalisées.

Achat de SICAV en 1991 : le 11/02/91 2 SICAV Poste gestion à 58 253,33 F ; le 12/11/91 3 SICAV Poste gestion à 62 319,28 F ; le 18/11/91 4 SICAV Poste gestion à 62 413,03 F.

Vente de SICAV en 1991 : le 28/05/91 2 SICAV Poste gestion à 59 782,92 F ; le 18/09/91 1 SICAV Poste gestion à 61 497,24 F ; le 26/09/91 1 SICAV Poste gestion à 61 617,20 F ; le 08/10/91 3 SICAV Poste gestion à 61 798,09 F..

La SICAV Poste gestion est l'une des meilleures sur le marché actuellement.

V. Reversements divers

Comme depuis 1986, nous avons participé à la correction sur minitel des sujets du brevet et du bac.

Nos recettes correspondant à l'opération "Evaluation quatrième-seconde" sont importantes. Cela prouve le succès de cette opération auprès des collègues (voir rapport d'activité et BGV).

Les abonnements au serveur sont en légère diminution. Le serveur aurait-il besoin d'améliorations ?

L'excédent du stock des brochures ne doit pas figurer dans un tel rapport.

Côté Dépenses :

I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 1991 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 89 : 22 F en "liquide" et 15 F en "brochures" ; en 90 : 22 F et 15 F ; en 91 : 22 F et 15 F).

Cette année, seules les Régionales de Haute-Normandie et de Lille n'ont pas touché leur ristourne "en liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

II. Publications

Les frais d'impression du Bulletin sont en baisse, compte tenu du nouveau système de photocomposition de l'imprimeur.

Les frais d'impression du BGV augmentent car le nombre de pages a été plus important cette année qu'en 1989.

Bulletin n° 377 : 8600 exemplaires, 144 pages, 78 430 F ; n° 378 : 7400 exemplaires, 148 pages, 69 200 F ; n° 379 : 7400 exemplaires, 140 pages, 65 410 F ; n° 380 : 7500 exemplaires, 128 pages, 60 450 F ; n° 381 : 7900 exemplaires, 136 pages, 64 100 F.

BGV n° 37 : 7500 exemplaires, 12 pages, 16 695,99 F ; n° 38 : 6500 exemplaires, 8 pages, 11 000 F ; n° 39 : 7000 exemplaires, 16 pages, 20 382,23 F ; n° 40 : 6700 exemplaires, 12 pages, 16 166 F ; n° 41-42 : 7000 exemplaires, 16 pages, 22 188 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 7 en 91.

EVAPM 3 (solde) : 4500 exemplaires, 160 pages, 81 927 F ; (facture totale : 191 400 F) ; Annales LP "métiers de la mécanique et des métaux" : 300 exemplaires, 150 pages, 7 249 F ; Mots 9 : 2000 exemplaires, 140 pages, 35 290 F ; Histoire des mathématiques, tome 3 : 1500 exemplaires, 160 pages, 59 905 F ; EVAPM 6/5 (actualisation) : 2500 exemplaires, 160 pages, 132 406 F ; EVAPM 2 : 2500 exemplaires, 192 pages, 157 874 F ; Classe de 1^{re} : 1960 exemplaires, 160 pages, 96 560 F.

De plus, il y a, comme tous les ans, la brochure "Vote 91" : 6000 exemplaires, 19 200 F.

Cette année, nous avons aussi édité avec d'autres associations les actes du colloque "Objectifs de la formation scientifique" (Palaiseau, mai 90), notre part : 300 exemplaires, 384 pages, 11 374,41 F.

A l'occasion des Journées de Lyon (octobre 91), nous avons édité un dépliant "3 volets" pour faire de la publicité pour certaines brochures nouvelles ou à paraître : 300 exemplaires, 3 020 F.

Réédition de brochures : il y en a eu qu'une en 91 : Trisection de l'angle : 1000 exemplaires, 100 pages, 14 580 F.

III. Vie de l'Association

1) Frais de gestion

Ils sont en légère augmentation. (voir 2)

2. Remboursement de frais

Ils continuent à augmenter. Cela signifie une activité importante de l'association. Mais, il faut aussi faire attention et essayer de maîtriser ces dépenses sans entraver la bonne marche de l'A.P.M.E.P.

Depuis le début de l'année 1991, les remboursements se font à l'aide d'un virement direct sur le compte des collègues concernés. Cet apport de l'informatique est une aide précieuse : aucun chèque n'est nécessaire. C'est aussi, de ce fait, un procédé écologique.

3. Frais de fonctionnement

Ils sont en légère augmentation. Ceci est lié aux nombreuses activités des membres de l'A.P.M.E.P. (voir 2).

4. Traitements des employés

Ils sont comparables à ceux de 1990.

IV. Frais de port

Ils sont en augmentation par rapport à ceux de 1990. Cela est dû, en partie, à la parution de nouvelles brochures cette année.

V. Investissements

Aménagement et entretien du local : pas de travaux en 91.

L'amortissement du matériel informatique ne doit pas figurer dans un tel rapport. D'où sa suppression cette année.

VI. Impôts sur le livret B

Nous n'en payons plus (voir côté recettes IV).

Pour mémoire : en 89 nous avons payé les impôts correspondants aux intérêts perçus en 88 et 89.

VII. Frais EVAPM

Ils correspondent à l'impression des documents fournis aux élèves pour les tests ainsi qu'à la publicité pour l'inscription à ces tests envoyée dans les établissements. En comparaison des sommes perçues (voir côté recettes V), l'Association est nettement déficitaire.

Cette année, nous n'avons pu obtenir la franchise postale pour tous les envois.

IX. Opération Bac - Brevet

Cette année nous avons remboursé, comme l'année dernière, les frais des collègues (télécopie, ...).

Ce rapport a été présenté au Comité des 1^{er} et 2 février 1992, conformément à l'article 9 des statuts de l'Association.

Marc Damon et Françoise Magna

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 1980 (voir Bulletin Vert n° 326 de décembre 1980), les Régionales sont représentées au Comité National ; l'objectif, rappelons-le, est de renforcer la liaison entre les adhérents, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Voici la liste des Régionales qui ont, cette année, à émettre un vote pour un(des) siège(s) académique(s) au Comité National : Aquitaine, Aix-Marseille, Bretagne Occidentale (Brest), Franche-Comté, Ile-de-France (2 sièges), Limoges, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

La Régionale Ile-de-France présente deux candidats conformément aux statuts (article 3 du règlement intérieur) pour **deux** sièges à pourvoir.

La Régionale de Strasbourg présente un candidat pour deux ans seulement, conformément aux statuts (article 4 du règlement intérieur), n'ayant pas présenté de candidat en 1989.

Les Régionales de Clermont-Ferrand, Lille et Nantes n'ont pas réussi à trouver de candidat pour le renouvellement du Comité National cette année.

ATTENTION : seuls ont à voter pour un(des) siège(s) académique(s) les adhérents des Régionales énumérées ci-dessus. Un adhérent ne vote que pour le(s) siège(s) relatif(s) à sa Régionale.

Est adhérent d'une Régionale, tout collègue qui enseigne dans un établissement dépendant géographiquement de cette Régionale, ou qui habite dans un des départements correspondants à cette Régionale.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

Déclarations de candidature

Les candidats aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du Comité National en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

Régionale d'Aquitaine

Marianne CAMPAGNOLLE
Lycée - Mont-de-Marsan

Suppléant : Henri FLESZAR
Bordeaux

Professeur en terminale C à Mont-de-Marsan, je suis adhérente de l'A.P.M.E.P. depuis 1983, date à laquelle j'ai débuté. Mes préoccupations au sein de notre association sont essentiellement pédagogiques : quel message est-il important de faire passer auprès de nos élèves, quelles transformations de notre métier peuvent nous aider à mieux le transmettre ?

Régionale d'Aix-Marseille

André BONNET
Université - Marseille

Suppléant : Roland CHIAVASSA
Ecole militaire - Salon-de-Provence

Membre du Bureau National de l'A.P.M.E.P. sous la présidence de Robert AMALBERTI, puis Vice-Président sous la présidence d'Elisabeth BUSSE, j'ai pu constater et apprécier le dynamisme de notre association au plan national et son rayonnement auprès des autres associations de spécialistes, des sociétés savantes ou des groupes de travail mis en place par le Ministère.

En novembre 90, j'ai pris en charge la Présidence de la Régionale d'Aix-Marseille avec trois objectifs prioritaires :

- 1 — consulter les adhérents pour connaître leurs préoccupations, leurs centres d'intérêts, afin qu'au niveau local l'association réponde à leurs besoins ;
- 2 — diffuser largement les décisions, les textes, les études, les travaux des instances nationales : Bureau, Comité, Commissions, Groupes de travail ;
- 3 — faire remonter au Comité National et au Bureau National les prises de position de la Régionale d'Aix-Marseille.

Mon suppléant, agrégé au dernier concours interne, a décidé de s'investir dans notre association et accepte de m'aider à réaliser ce programme pour la bonne marche de notre régionale.

En nous accordant votre confiance vous nous permettrez de réaliser sans difficulté le dernier point du programme ci-dessus et vous nous faciliterez énormément la tâche pour œuvrer dans le sens du point 2.

Régionale de Bretagne Occidentale

Henri JONCOUR
Lycée - Pont l'Abbé

Suppléant : Jean GOURMELEN
Lycée - Quimper

La régionale de Bretagne Occidentale mène depuis plus d'un an une réflexion sur les causes de la baisse d'effectif de notre association.

Le Bulletin Vert, principal lien entre les adhérents, est-il en cause ? Faut-il y donner plus de place à la pratique dans les classes ? Les positions de l'Association face aux réformes ont-elle été bien exposées ?

Souhaitant participer, au niveau national, à une analyse de ces questions je me présente donc à vos suffrages.

Régionale de Franche-Comté

Marie-France ROMAND
Lycée Professionnel - Besançon

Suppléante : Christine MORENO
Lycée Professionnel - Audincourt

Professeur en Lycée Professionnel depuis 1966, je participe depuis de nombreuses années aux activités de l'IREM en tant que participante et depuis 3 ans en animant avec d'autres collègues un groupe de réflexion L.P. sur l'enseignement des maths en L.P. :

- compréhension de l'écriture littérale à différents niveaux
- analyse de copies d'examen pour étudier les sortes d'erreurs.

Je pose ma candidature au comité de l'A.P.M.E.P. pour participer à un renouvellement des programmes de BEP secteur tertiaire et industriel, puis de Bac Pro (contenus, horaires, autres méthodes pour ré-intéresser les élèves aux mathématiques).

Régionale Ile-de-France

Gisèle CHAIZE
Lycée - Paris

Suppléante : Catherine BRUNET
Collège - Noisy-le-Sec

Nous participons au Comité Régional de l'A.P.M.E.P. de l'Ile-de-France, et désirant assurer une réelle liaison entre les membres de cette Régionale et les Instances Nationales, nous avons décidé de consacrer un peu plus de notre temps libre à cette association.

En effet celle-ci, par l'intermédiaire de ses publications et par l'expérience, l'action de ses militants, a toujours apporté une aide précieuse tant aux débutants qu'elle soutient, qu'aux plus anciens qu'elle enrichit intellectuellement.

Nous espérons ainsi rendre service à l'ensemble de nos collègues intéressés par la vie de cette association et par les idées qu'elle défend.

Francis SLAWNY
IUFM - Créteil

Suppléant : Philippe THIBOUKDJIAN
Lycée - Villeneuve-le-Roi

Membre de l'A.P.M.E.P. depuis 1964, et du Comité de la Régionale depuis 1988, j'ai accepté, à la demande du Comité, de proposer ma candidature au Comité National.

J'ai enseigné pendant 12 ans dans un lycée de banlieue puis en Ecole Normale d'Instituteurs et désormais en IUFM. J'ai aussi tâté de l'IUT.

Je m'intéresse plus spécialement à l'enseignement des maths aux "non scientifiques" et aussi à l'informatique en tant qu'outil pour cet enseignement.

Si je suis élu, je compte mettre ma modeste expérience au service de l'A.P.M.E.P.

Régionale de Limoges

Martine CLEMENT
Lycée - Limoges

Suppléante : Marie-José PESTEL
Lycée - Limoges

Adhérente à l'A.P.M.E.P. depuis 1965, j'ai pu apprécier l'aide qu'elle apporte à ceux qui participent à ses activités : publications, rencontres avec des collègues,...

Je souhaite participer plus directement à la vie de l'Association et à la réflexion qu'elle mène par l'amélioration de l'enseignement des mathématiques.

Régionale de Rennes

Christiane PAROUX
Collège - Chartres-de-Bretagne

Suppléant : Jean-Yves HELY
Lycée - Rennes

Membre du Comité de la Régionale de Rennes depuis plusieurs années, j'ai participé aux différentes réunions d'information et de travail sur la transition des programmes de 1^{er} cycle aux programmes du 2^e cycle, ainsi qu'à l'enquête régionale sur ces nouveaux programmes. Je suis particulièrement attachée à trouver des stratégies pédagogiques pour aider les élèves en difficulté et mon action dans l'association serait dirigée par cette volonté.

Régionale de Strasbourg

Odile SCHLADENHAUFEN
Lycée - Strasbourg

Suppléante : Claudine KAHN
Lycée - Strasbourg

Professeur en lycée depuis un bon nombre d'années, j'ai toujours apprécié au sein des IREM et de l'A.P.M.E.P. les échanges de points de vue et les informations qu'on pouvait y trouver.

Pour que l'enseignement évolue et pour que les enseignants participent favorablement à cette évolution, il faut fournir des occasions d'échanges, diffuser des documents, proposer des conférences ou réunions, informer sur les essais et les réussites.

C'est pour cela que j'ai participé à l'élaboration de documents pédagogiques à l'IREM de Strasbourg et programmé des conférences à la Régionale A.P.M.E.P. d'Alsace, et pour cela aussi que je m'occupe des prochaines Journées Nationales de l'A.P.M.E.P., qui doivent se dérouler à Strasbourg.

Régionale de Toulouse

Jean-Paul BARDOULAT
Lycée - Foix

Suppléant : Gilles DUBOIS
Collège - Toulouse

14 ans d'enseignement des mathématiques en Collège, 9 ans en Lycée et toujours un certain enthousiasme — quel beau métier, mais qu'il devient difficile...

Nous devons former plus de scientifiques, soit, mais ne négligeons pas pour autant les autres qui ont encore plus besoin de nous. Tous nos élèves doivent trouver dans l'étude des mathématiques à la fois des "outils" efficaces, plus ou moins sophistiqués, mais aussi un lieu "privilegié" de formation intellectuelle. Pour cela il me paraît essentiel de donner du sens aux notions que l'on enseigne, de faire fonctionner les "outils" dans des situations aussi variées que possible, de privilégier le rôle des démarches tout en dédramatisant les confusions, erreurs et incompréhensions inévitables chez tout débutant afin de créer un climat de confiance propice aux progrès.

Notre "public" évolue... notre charge s'accroît et l'on nous veut plus performants !

Il nous faut des moyens adéquats, en particulier augmenter de nombre de séquences à effectif réduit et les étendre à **toutes** les classes.

C'est cette conception des mathématiques et de leur enseignement que je me propose de promouvoir dans le cadre du Comité National de l'A.P.M.E.P. parce que notre association est indépendante, dynamique, parce qu'elle est souvent écoutée par les décideurs et les praticiens, elle contribue à l'évolution des programmes mais aussi de la formation de nos jeunes collègues dans les IUFM, des moins jeunes dans les MAFPEN et enfin des pratiques pédagogiques.